



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 23 novembre 2021

Ouverture de la séance à 19h en présence des 19 conseillers.

Secrétaire de séance : Lydie TAVERDET

1. TRAVAUX NEUFS / ACHATS / VENTE

Acquisition de terrain : Mr et Mme SIKA Farid : Dans le cadre du futur aménagement de la rue de l'Europe, la commune acquiert une surface de 16 ça répartis sur les parcelles AH 263 et 366, sur le bord de la RD437 pour la somme de 500 €.

Acquisition de l'ancienne propriété de la DRAC AI 596 : L'ancienne propriété de la DRAC (AI 596) fait l'objet d'une aliénation par les services de l'état au prix de 75 000€ plus frais d'enregistrement. La commune exerce son droit de priorité pour l'acquérir en vue d'y créer des logements, avec délégation de ce droit à l'EPF pour réalisation de cet achat.

Participation de la société MAIROT aux travaux à la rénovation du chemin des carrières : Les coûts des travaux de réfection de la voirie desservant la carrière communale de Romont, exploitée par la société MAIROT sont partagés à hauteur de 50/50 avec la commune, soit 17 254 € HT, avec une convention qui régit cet accord.

Provision pour créances douteuses : Dans le respect d'un principe de prudence et dans le cadre d'une démarche responsable et transparente, il convient de constituer des provisions pour créances douteuses, la somme de 5 000 € est inscrite au compte 6817.

2. FORÊT

Etat d'assiette des coupes 2022 : Comme chaque année, afin de mettre en valeur et protéger la forêt, l'assiette des coupes, leur dévolution et leur destination des produits sont présentés au conseil. Ce sont 2 168 m3 qui sont concernés dont 450 m3 consacrés à l'affouage.

Programme de travaux 2022 : Le programme de travaux 2022 proposé par l'ONF se monte à 20 234,11 € HT

Remplacement barrière et enrochement : La barrière située à l'entrée de la parcelle 25 a été changée. Attente de devis de 2 entreprises pour mise en place de divers enrochements.

Motion : Suite à sa lecture dans les conseils municipaux de 262 communes forestières (sur 308 communes) et aux délibérations qui ont suivi, l'état a annulé l'augmentation des cotisations pour 2023.

3. PERSONNELS

Avancement en grade : Suite à différents avancements de grade obligatoires, un poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe à temps complet est supprimé et un emploi d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe à temps complet est créé.

Un poste d'Agent Spécialisé Principal 2^{ème} classe des écoles maternelles à temps complet est supprimé et un emploi d'Agent Spécialisé Principal 1^{ère} classe des écoles maternelles à temps complet est créé.

Régime indemnitaire / CIA : Dans le cadre du RIFSEP, un Complément Indemnitaire Annuel lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir peut-être attribuer. Un tableau avec un mode de calcul prenant en compte le temps de travail, l'ancienneté (par tranche) et la manière de servir est proposé, ceci dans toutes les filières.

4. JEUNESSE, SCOLAIRE et PERISCOLAIRE : Eline, fille d'Emilie Vuilley, ATSEM, est née le 22 octobre, le bébé et la maman se portent bien.

Scolaire : Sans nouvelles de la Gendarmerie, les visites sécurité prévues en début d'année n'ont pas encore eu lieu. Un exercice Attentat-Intrusion aura lieu le 2 décembre dans tous les établissements. Suite au passage en niveau 2 de la crise sanitaire et donc de l'interdiction de brassage entre les classes en maternelle, le spectacle de Noël de la maternelle est reporté et il sera donné lors de plusieurs séances. L'école primaire organise le téléthon à l'école le 29 novembre avec des ateliers des pompiers et du tir à l'arc... L'école maternelle l'organise le 30 novembre avec la participation de Mr MAILLARD et des petits jeux sportifs. Les pompiers vont reprendre la formation PSC1 avec les CM2 les 8 et 15 janvier et nous contacterons également les CM2 de l'an passé pour leur proposer la formation le samedi 22 janvier. La SITI organise une vente de sapins de Noël sur réservation le samedi 4 décembre devant la mairie ainsi qu'une journée récréative avec les enfants le 5 décembre en mairie.

Périscolaire : Bilan des vacances d'Automne du centre de loisirs, thème : les 4 éléments

Nombre d'enfant inscrits : 54 enfants (17 maternelles et 37 primaires)

Les ateliers phares :

- Atelier poterie : les enfants ont créé de la pâte à poterie et ensuite réalisé leur objet en fonction tu thème
- Atelier Montgolfière
- Journée Halloween
- Inter centre à Mathay grand jeu sur le thème des vacances et à Exincourt : initiation et tournoi de Basket

Maison des Jeunes : Thème : sport et art, 7 ados au total. Un séjour du côté de Thonon les Bains a été organisé avec les ados d'Exincourt et de Montenois. Au programme : Laser Game en forêt, accrobranche, foot américain, balade en bateau sur le lac Léman, tournois sportifs, visite à Thonon et la traditionnelle boum de fin de séjour.

Pour la deuxième semaine, une manifestation (Manifest'art) a été proposée aux jeunes de Mathay, Exincourt, Montenois, et Voujeaucourt. Au programme, découvrir différentes pratiques artistiques telles que le beat box, la musique assistée par ordinateur, du Théâtre, du dessin, de la vidéo et de la danse. Un grand jeu (zombie run) s'est déroulé à Exincourt. De plus, des porte-clés en pâte FIMO ont été réalisés et seront vendus au marché de Noël de MATHAY pour financer une partie du prochain séjour du mois de juillet.

Sectorisation des collèges à la rentrée 2023 : Une rencontre avec les élus du secteur PMA et Haut Doubs a eu lieu le 9 novembre pour la sectorisation des collèges à la rentrée 2023. Les familles de certaines communes comme Voujeaucourt, Courcelles, Etupes, Sochaux avaient jusqu'alors le choix de scolariser leurs enfants dans l'un ou l'autre des Collèges. A partir de 2023, les secteurs seront redéfinis pour utiliser au mieux les capacités d'accueil des différents collèges, prenant en compte la construction du collège de Bethoncourt. Les secteurs pourraient être déplacés (des élèves de LOU BLAZER iraient au GUYNEMER et des élèves de GUYNEMER à BETHONCOURT par exemple...). Si le collège de MANDEURE ne fait pas partie de la démarche, sa proximité avec Voujeaucourt ne l'exclut pas.

Rencontre avec les enseignants le 10 décembre en mairie : Les élus de MATHAY rencontreront les enseignants le 10 Décembre à 17h à l'école primaire.

5. ANIMATION

Subventions 2021 : La répartition des subventions est arrêtée comme suit :

Sapeurs-Pompiers	1 600€
UOP	3 500€
Pêche	200€
ASCM	500€
Tennis Club	700€
Marche	300€
CATM	300€

Le jumelage fêtant ses 30 ans en 2022, une subvention exceptionnelle de 8 000€ sera versée dont la moitié en 2021 et l'autre moitié en 2022, dans un souci de meilleure répartition budgétaire.

Repas et colis des séniors : Le repas des séniors est annulé, tous les séniors inscrits recevront en compensation un colis. Il convient de procéder aux achats et d'organiser une permanence pour que les seniors viennent les chercher.

6.ATTRACTIVITE /Groupe de travail séniors : le groupe s'est réuni pour corriger le dépliant « pour vous aider au quotidien », la nouvelle version sera jointe au dialogue 2021.

7.ENVIRONNEMENT / Présentation de la LPO : Mr Lignier, est venu présenter la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) en séance

8.DEVELOPPEMENT DURABLE

DTA (Dossier Technique Amiante) : Obligation sur tous les bâtiments construits après 1997. Un bilan global avait été fait en 2006 sur l'ensemble des bâtiments communaux excepté les appartements en location. Les seules traces d'amiante identifiées se situaient au niveau de certains revêtements de sols (Type Dalles dalflex et leur colle), ne présentant toutefois aucun risque. On trouve ces dalles en mairie (Bureau du CCAS), à la salle des fêtes et à l'école maternelle. Un bilan va donc être engagé sur les appartements communaux (2 en mairie, 2 au groupe scolaire, 2 à la poste, 1 à la cure). C'est la société EDIMM qui réalisera cet audit, auquel nous allons ajouter la réalisation du DPE (Consommation en énergie et Emission gaz à effet de serre) qui est une obligation légale, pour toute nouvelle location – Valable 10 ans. Les locataires seront prévenus préalablement à la prise de rendez-vous par EDIMM.

Projet photovoltaïque : Visite de la SEM EnR sur site le samedi 29 Octobre, pour prendre connaissance des terrains potentiellement éligibles à l'installation de panneaux photovoltaïques (terrain contigu à l'usine de production d'eau (18Ha) et « Hauts de Mathay » côté Est voie ferrée (moins favorable).

Cette étude d'opportunité (gratuite pour la commune) permettra, en sélectionnant les terrains les plus propices à l'aménagement, à définir la taille optimale du champ photovoltaïque, en fonction des coûts de raccordement au poste source, des coûts inhérents au terrain (fouilles archéologiques) et de la capacité de financement. Pour avoir la gouvernance de la société de projet, il faut que la commune entre au capital à hauteur de 15%. La SEM EnR nous présentera les résultats de son étude courant Février 2022.

Pour mémoire : 1 ha de panneaux photovoltaïques ó 1MW (max) ó Electricité pour 1000 habitants (Hors Chauffage)
Pour que la commune soit totalement autonome en électricité (avec chauffage), l'aménagement d' un parc de 4 à 5 ha serait nécessaire.

Eclairage public : Subvention attendue de l'état (DSIL) de 40 000€, non attribuée, sur l'exercice 2021, mais possibilité sur 2022 ou 2023. Pour l'instant, maintien de la tranche 2022. (Investissement à hauteur de 65 000€)

6. CCAS

Epicerie solidaire : De plus en plus de bénéficiaires des deux communes, Mathay et Mandeuve.

Collecte banque alimentaire les 26, 27 et 28 novembre : L'adjointe remercie les élus de leur participation.

Assemblée générale des paniers solidaires : Elle aura lieu le 10 décembre à 18 h en salle de la mairie.

AG de l'UDCCAS : De plus en plus de communes adhérent, des journées d'informations sur les dossiers de surendettement seront organisés en 2022, les actions envers les séniors continuent, notamment deux nouvelles communes proposent les c@fés connectés à leurs séniors

Vacances séniors 2022 : Le CCAS de Valentigney propose de réitérer l'expérience de vacances en commun. Les séniors de Mathay pourront donc profiter du voyage en juin 2022, destination non définie à ce jour.

Intervention d'Orange pour les séniors : ORANGE a proposé d'intervenir avec les séniors sur différents thèmes comme la prise en main du smartphone, la sécurité des données, les réseaux sociaux ou encore la communication avec les proches (whatsapp...). Une 1^{ère} séance est prévue le 26 novembre à 16 h15 en mairie.

C@fés connectés : La dernière séance avec l'animateur de St Vit Informatique s'est déroulée le 19 novembre. Il reste maintenant quelques séances de révision à faire avec les participants pour apprendre à utiliser au mieux les ressources internet et les applications. Une séance avec un intervenant d'EDF est également à l'étude pour apprendre à gérer la consommation des foyers.

Vaccination à domicile : Les infirmiers de Mathay ont commencé, en collaboration avec le médecin et la pharmacie pour une optimisation des doses.

7. ETAT

Adoption de la proposition de loi visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des SP volontaires et professionnels : Cette loi prévoit plus de protection des sapeurs-pompiers, une meilleure prise en charge, la possibilité de dons de congés, etc.

Offre de sécurité sur mesure : Une opération nationale destinée à mieux protéger les élus par une offre de sécurité sur mesure est lancée

8. PMA

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférés (CLECT) pour les eaux pluviales urbaines et défense extérieure contre l'incendie : L'évaluation des charges de défense incendie et eaux pluviales urbaines est une compétence prise par PMA sans transfert de charges.

Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme : Un guichet numérique de dépôt des demandes est créé, avec signature d'une convention.

9. DIVERS

Longueur de voirie communale : Entrant dans le calcul de la DSR, elle représente 11 975 M pour le village.

Signalement des actes violents : convention avec le centre de gestion : Le maire est autorisé à signer une convention avec le centre de gestion pour que celui-ci mette en œuvre le dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes.